

# LA VIE ECONOMIQUE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES **DU SUD-OUEST**

MERCREDI 4 SEPTEMBRE 2019 - N° 2364 - 1,30 €

## IMPRESSION 3D LE SECTEUR RECRUTE



# INDEMNITÉS DE LICENCIEMENT BARÈME MACRON VALIDÉ

Selon la Cour de cassation, le barème des indemnités en cas de licenciement abusif est conforme à la réglementation internationale.

**S**aisie pour avis par les Conseils de prud'hommes de Toulouse et Louviers, la Cour de cassation, réunie en formation plénière, a rendu un avis validant le barème des indemnités au regard de la convention 158 de l'OIT (Organisation internationale du travail).

L'application de ce barème a été écartée par plusieurs Conseils de prud'hommes (Troyes, Paris, Amiens, Lyon, Grenoble, Bordeaux et Montpellier, Grenoble) se fondant sur le droit pour les salariés de percevoir une indemnité adéquate en cas de licenciement injustifié, droit affirmé par la Charte sociale européenne et la convention 158 de l'OIT.

La Cour de cassation ne s'est prononcée qu'au regard de la convention 158 de l'OIT dont l'article 10 prévoit que le salarié doit percevoir « une indemnité adéquate ou toute autre forme de réparation considérée comme appropriée ».

Selon la Cour de cassation, le terme « adéquat » signifie que les États disposent d'une marge d'appréciation pour l'application de ce texte. La loi française n'a fait qu'user de cette marge d'appréciation en fixant des limites minimales et maximales aux montants des indemnités de licenciement.

S'agissant de la conformité du barème au regard de la Charte sociale européenne, la Cour de cassation a estimé que ses dispositions laissent aux États signataires une marge d'appréciation trop importante pour avoir un effet juridique direct permettant à des particuliers de s'en prévaloir.

L'avis de la Cour de cassation, rendu sans examen des questions de fait qui relèvent des juges du fond, est censée assurer la sécurité juridique en unifiant les réponses apportées par les tribunaux à une question juridique nouvelle. Il ne s'impose cependant pas directement aux juridictions inférieures qui peuvent adopter une position différente comme l'ont déjà fait, une nouvelle fois, les conseils de prud'hommes de Grenoble et de Troyes. Les cours d'appel de Paris et de Reims quant à elles devraient rendre leurs décisions le 25 septembre 2019.

Référence  
Avis Cass. 17 juillet 2019  
n° 19-70.010 et 19-70.011

## INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2017 T4	111,33	+ 2,22 %
2018 T1	111,87	+ 2,20 %
2018 T2	112,59	+ 2,35 %
2018 T3	113,45	+ 2,41 %
2018 T4	114,06	+ 2,45 %
2019 T1	114,64	+ 2,48 %

Source: INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

## INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
4 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2018	129,03	+ 1,74 %
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE 2019	129,38	+ 1,70 %
2 <sup>ème</sup> TRIMESTRE 2019	129,72	+ 1,53 %

INSEE - 12 JUILLET 2019

## BARÈME KILOMÉTRIQUE 2019

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV et moins	d x 0,41	(d x 0,270) + 906 €	d x 0,315
4 CV	d x 0,493	(d x 0,291) + 1 136 €	d x 0,349
5 CV	d x 0,543	(d x 0,305) + 1 188 €	d x 0,364
6 CV	d x 0,568	(d x 0,32) + 1 244 €	d x 0,382
7 CV et plus	d x 0,595	(d x 0,337) + 1 288 €	d x 0,401
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm <sup>3</sup>	d x 0,269	(d x 0,063) + 412 €	d x 0,146
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,338	(d x 0,084) + 760 €	d x 0,211
3, 4 ou 5 CV	d x 0,4	(d x 0,07) + 989 €	d x 0,235
plus de 5 CV	d x 0,518	(d x 0,067) + 1 351 €	d x 0,292

## INDICE DES PRIX

(base 100 en 2015 à partir de 2016)  
Ce changement de base n'affecte en rien le niveau de l'indice et son évolution

	JUIN 2018	JUIN 2019	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	103,37	104,58	+ 1,2 %
INDICE HORS TABAC	103,07	104,12	+ 1 %

## SÉCURITÉ SOCIALE

plafond mensuel

2019 : 3 377 €

Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (40524 €)

## SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 h)
10,03 €	1 521,22 €

# IMPRESSION 3D

# LE SECTEUR RECRUTE

Selon une récente étude du site 3Dnatives, le marché de l'impression 3D aurait enregistré une hausse des recrutements de 8 % en 2018. Illustration d'un secteur high tech en forte croissance et en quête de talents.

**3D**natives, média de référence sur l'actualité de l'impression 3D, a dévoilé dernièrement les résultats de son étude sur le marché de l'emploi dans l'impression 3D en 2019 réalisée d'après une analyse des offres publiées sur son Job Board. Au global, le marché aurait enregistré une hausse des recrutements de 8 % par rapport à 2017. Avec un marché estimé à 8 milliards d'euros en 2018 selon le cabinet BCC Research, l'étude 3Dnatives révèle qu'au moins 3/4 des offres publiées sur le marché sont des contrats sur le long terme. Audrey Chikhaoui, fondatrice de Rosa Parks Consulting, vient appuyer ces résultats en affirmant : « *la tendance 2018 démontre aussi que les entreprises recruteuses sont prêtes à investir sur des postes plus structurants et à plus forte responsabilité, investissant plus aisément sur des recrutements de managers et dirigeants* ». L'étude montre que c'est l'industrie manufacturière au sens large qui a le plus recruté en 2018 avec 24 % d'offres publiées ; sont ici considérés des secteurs comme l'énergie, les biens de consommation, la défense ou encore les transports. « *Après avoir vu une augmentation du nombre de fabricants et de distributeurs sur le marché, c'est maintenant les clients finaux, à savoir les PME, ETI et*

*grands groupes industriels qui intègrent de manière pérenne les technologies d'impression 3D, avec à la clef des réels besoins en termes de recrutement* », commente Alexandre Martel, fondateur du site 3Dnatives.

## DES MÉTIERS MAJORITAIREMENT MASCULINS

La technologie est en effet considérée comme une méthode de production plus compétitive, plus rapide, plus économique, tout en offrant une complexité et une personnalisation élevées, des avantages clés pour ces domaines d'activités en constante recherche de performances. Le secteur manufacturier est suivi de près par les entreprises spécialisées dans la vente d'équipements (imprimantes 3D, scanners 3D, logiciels et matériaux) (21 %) et les fabricants d'équipements (16 %), preuve que la technologie évolue et grandit. Pour répondre au développement de l'impression 3D, l'étude 3Dnatives révèle que le marché a besoin de profils d'ingénieurs et de techniciens, qui ont une maîtrise plus poussée sur des sujets pointus comme la mécanique, les logiciels ou les matériaux, qui représentent les 3 piliers de cette technologie. Et qu'en est-il de la parité homme/femme ? Sur ce point, le marché de l'impression 3D a encore du chemin à faire puisqu'il est aujourd'hui

majoritairement masculin. Le cabinet Rosa Parks observait en 2018 que les femmes ne représentaient que 5 % des recrutements. Toujours d'après Rosa Parks Consulting, l'année 2019 devrait toutefois faire mieux puisqu'une hausse des recrutements de profils féminins a déjà été enregistrée depuis le début de l'année. Les grandes entreprises (plus de 5 000 salariés) font partie des recruteurs les plus importants en 2018 avec 21,8 % d'offres publiées. Un constat qui traduit leur volonté d'intégrer pleinement les technologies 3D dans leurs activités, le plus souvent en créant des divisions à part entière. Le processus de recrutement reste toutefois assez long, pouvant aller de six mois à un an, ce qui peut représenter un véritable frein pour l'activité, particulièrement dans l'industrie. Audrey Chikhaoui conclut l'étude : « *En matière de recrutement, le secteur de la Fabrication Additive, à l'image de l'Industrie, rencontre des difficultés à trouver des compétences pour répondre à la demande toujours plus pressante de leurs Clients. Bien plus que les profils en mécanique, il est très compliqué de trouver des ingénieurs systèmes, des ingénieurs logiciels ou en électronique. Le challenge se place donc aussi du côté des écoles et universités, qui devront rapidement adapter leurs cursus à cette évolution technologique* ».

Vincent ROUSSET

**Christophe CHARTIER**  
PDG d'Immersion





Philippe Madrelle

© D.R.

33

## CARNET

### DECÈS DE PHILIPPE MADRELLE

Une grande figure de la politique girondine vient de s'éteindre. **Philippe Madrelle**, décédé mardi, le 27 août, a en effet marqué la Gironde de son empreinte durant plus de 50 ans. Né à Saint-Seurin-de-Cursac en 1937, il enseigna l'anglais. De gauche par tradition familiale, il est élu conseiller municipal d'Ambarès-et-Lagrave en 1965. En 1968, le décès de René Cassagne, dont il était le suppléant, lui ouvre les portes de l'Assemblée nationale. Conseiller général de Carbon-Blanc,

puis conseiller municipal, il est élu maire de cette commune dont il sera l'incarnation pendant 25 ans. La même année, en 1976, il devient président du Conseil général de la Gironde, fonction qu'il occupa, avec une seule interruption de trois ans, jusqu'en 2015, quand l'institution s'est transformée en Conseil départemental. Parallèlement, il fut aussi président du Conseil régional d'Aquitaine de 1981 à 1985. Élu sénateur de la Gironde en 1980, il exerçait encore cette fonction au moment de son décès. Viscéralement attaché à son terroir, décentralisateur acharné, Philippe Madrelle fut un fervent défenseur des petites communes, du Département et de l'équilibre entre monde rural et secteur urbain. Opiniâtre dans le combat, mais toujours respectueux de ses adversaires, il laisse une trace profonde sur son département, la Gironde.

33

## OPEN DATA

### ATELIER OPEN DATA : BASE DE DONNÉES XXL

Sur l'atelier open-data, le nouveau portail internet des données publiques de Bordeaux Métropole, on trouve le nombre de places disponibles en temps réel dans les parcs de stationnement, la localisation et les différentes essences d'arbres plantées sur le territoire métropolitain, les subventions versées aux associations... soit



© D.R.

au total, près de 250 « jeux de données » répartis en quatre univers thématiques : mobilité, citoyenneté, territoire, société. Le résultat d'une démarche collaborative initiée depuis 2012, entre la ville de Bordeaux, la Métropole et cinq communes pilotes : Bègles, Mérignac, Le Taillan-Médoc, Pessac, Talence. Les données de cette plateforme mutualisée font déjà l'objet de réutilisa-

tions sur des applications mobiles permettant de localiser les emplacements gratuits (toilettes, parkings, jeux pour enfants, équipements sportifs...), offrant une présentation graphique du patrimoine arboré de Bordeaux, proposant l'état de la circulation en temps réel ou encore l'évolution des naissances et de décès depuis 1920...

[opendata.bordeaux-metropole.fr](http://opendata.bordeaux-metropole.fr)

24-33-40-47

## PARTENARIAT

### L'ESPACE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Et si les entreprises et collectivités territoriales de Nouvelle-Aquitaine intégraient les applications spatiales mises au point par le Centre National d'Études Spatiales (CNES) ? C'est le pari du partenariat signé par la Région Nouvelle-Aquitaine avec le Centre National d'Études spatiales, le 24 août dernier, à l'occasion du G7, à Biarritz. En se rapprochant de l'établissement public qui conçoit, met en orbite des satellites et invente les systèmes spatiaux de demain, la Région compte bien contribuer à l'émergence de nouveaux services, grâce à la modélisation des données des images satellites, croisées avec des données socio-économiques. L'enjeu notamment : élaborer des scénarios d'impacts du changement climatique à destination des décideurs. Si tous les secteurs d'activités sont concernés, la Nouvelle-Aquitaine, première région agricole d'Europe, envisage de faire porter la priorité sur la transition agro-alimentaire. « *Il s'agit aussi de mieux connaître, et donc de mieux gérer, un certain nombre d'éléments essentiels du patrimoine naturel : littoral et eaux de baignades, bassins hydrographiques, massifs forestiers, territoires viticoles ou les 26 000 zones humides et étangs de Nouvelle-Aquitaine* », précise la Région dans un communiqué.



Le directeur général délégué du CNES **Lionel Suchet** et le président **Alain Rousset**.

© Conseil régional Nouvelle-Aquitaine



40

## AGROALIMENTAIRE

### LE MAGRET À L'OFFENSIVE COM

Le comité interprofessionnel du foie gras capitalise sur la montée en puissance du magret de canard dont les ventes ont augmenté de 25,9 % en volume et de 20,8 % en valeur sur les cinq premiers mois de 2019. Le magret est ainsi de retour sur les ondes jusqu'au 28 septembre pour une campagne radio ciblant les 35 ans et plus avec des conseils à l'auditeur sur les différentes façons de le préparer. Il bénéficie également d'espaces dédiés sur les sites Internet phare de la cuisine en France et les réseaux sociaux. Les professionnels estiment que l'ensemble de la campagne devrait représenter un potentiel de 270 millions de contacts.



24-33-40-47

## ENTREPRISE

### LES AUDACIEUSES DE LA RUCHE

La Ruche, réseau national d'incubateurs d'entreprises responsables, lance la cinquième édition de son programme d'incubation « Les Audacieuses », dédié aux femmes qui portent un projet à impact. Parmi les 23 lauréates issues de quatre régions, cinq entrepreneures de Nouvelle-Aquitaine accéderont à un accompagnement de neuf mois, à partir du 4 novembre, pour leur permettre de consolider et structurer leur projet afin d'aller chercher leurs premiers clients. Au terme de l'accompagnement, quatre « prix bonus » seront décernés par les grands partenaires du programme : un prix Coup de Pouce de 5 000 euros offert par La Fondation KPMG France ; un an d'hébergement au WAI Paris (We Are Innovation), lieu d'accélération et d'hébergement de start-ups créé par BNP Paribas ; une mission de prospection au Québec offerte par l'Office franco-québécois pour la jeunesse ; et une étude de marché B2C (OpinionWay).

Candidature jusqu'au 6 octobre sur [www.les-audacieuses.org](http://www.les-audacieuses.org)

33

## A.G. DES EXPERTS-COMPTABLES : MODIFICATION

Ainsi que nous l'annoncions dans notre numéro du 7 août, le général Pierre de Villiers, général d'armée, ancien chef d'état-major, devait intervenir à l'occasion de l'assemblée générale des experts-comptables d'Aquitaine, le vendredi 6 septembre au Hangar 14 à Bordeaux. Des raisons de santé le contraignent à renoncer à sa conférence. Il sera remplacé par Frédéric Fréry, professeur à ESCP Europe, qui interviendra sur le thème « Quels modèles économiques pour la profession ? ».









## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 02/08/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : B.M.V AUTOS  
Siège social : 9, rue du Carbouney – ZI la Mouline à CARBON BLANC (33560)

Objet social : en France et à l'étranger :

- l'activité de vente de véhicules terrestres à moteurs d'occasion ou neufs
- l'activité mécanique carrosserie,
- la location de véhicules particuliers et utilitaires.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1.200 euros

Exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions entre associés sont soumises à agrément préalable de la collectivité des associés. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

Président de la Société : - HOLDING GP, SASU ayant son siège social à CARBON BLANC (33560) – 9, rue du Carbouney – ZI la Mouline, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le n°829.039.783.

Immatriculation de la Société au RCS de BORDEAUX

Pour avis, La Présidence  
19VE04897

**INSIGHT COACH'IN**  
Société par Actions Simplifiée  
Unipersonnelle  
Au capital de 2 000 euros  
Siège social :  
6 Impasse du Pébe  
(47310) Sérignac sur Garonne

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 AOUT 2019, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : INSIGHT COACH'IN

Forme sociale : SASU

Au capital de : 2 000 €.

Siège social : 6 Impasse du Pébe (47310) Sérignac sur Garonne

Objet : - Coaching individuel et collectif, - Team building et cohésion d'équipe, - Formation, - Conseil et accompagnement individuel, collectif, d'équipes, d'entreprises et tous autres types d'organisations et administrations. - Information/ Conseil et Vente- et toutes activités annexes pouvant se rapporter à l'objet social.

Président : Marie Laure FORMAGGIO Née le 10 12 1964 Demeurant 6 Impasse du Pébe à (47310), Sérignac sur Garonne

Clause d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Agen.

Pour avis  
19VE04976



## SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ETIC  
Agen : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
Biarritz : 05 59 41 94 33  
contact@avocats-etic.com

Par décision du 19 juin 2019, l'associée unique de la société **RYSE**, Société par actions simplifiée en cours de transformation en société à responsabilité limitée, au capital de 60 000 euros, dont le siège social est 3, Rue Louis de Funès - Domaine de la plantation 33140 VILLENAVE D'ORNON, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 792 550 337 a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 60 000 euros, divisé en 6000 parts sociales de 10 euros chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :

- La société HFG, Société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 28, Rue Jean Mermoz, 33800 BORDEAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 834261620 RCS BORDEAUX,

Représentée par Monsieur Jérôme FILLLOL et Monsieur Patrick GOURRIER.

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par :

- Monsieur Jérôme FILLLOL demeurant 28, rue Jean Mermoz – 33 800 BORDEAUX.

La Société n'étant pas tenue d'avoir de Commissaire aux Comptes, il a été mis fin aux fonctions de la société AQUITAINE AUDIT EXPERTISE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Samuel BEFFE, Commissaire aux Comptes suppléant.

Pour avis, Le Gérant  
19VE04944

**ICARIA**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 4 000 euros  
Siège social : 6 rue du  
Professeur Benzacar  
33800 BORDEAUX  
501 961 098 RCS BORDEAUX

## AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 17 juin 2019, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 4000 euros.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur René GEORGES

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRESIDENT DE LA SOCIETE : Monsieur René GEORGES, demeurant 6 rue du Professeur BENZACAR 33800 BORDEAUX

Pour avis, La Gérance  
19VE04959

## QUICK INFO BORDEAUX

Société par Actions Simplifiée  
au capital de 5 000 €

porté à 2 500 €

Siège social : n°61 Boulevard de la Liberté 47200 MARMANDE  
814 197 968 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 25 juin 2019 a décidé de transférer le siège social du N°61, Boulevard de la Liberté 47200 MARMANDE au N°36, Avenue de Labarde 33300 BORDEAUX.

La mention antérieurement publiée est ainsi modifiée :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Ancienne mention : Le siège social est fixé : N°61 Boulevard de la Liberté 47200 MARMANDE.

Nouvelle mention : Le siège social est fixé : N°36 Avenue de Labarde 33300 BORDEAUX.

Cette même assemblée a pris acte de la démission de Monsieur Lilian GAULAIN, demeurant 14 Route du Crastieu 33680 LE TEMPLE, en qualité de Directeur Général sans procéder à son remplacement et a nommé celui-ci en qualité de Président, en remplacement de Monsieur Christophe STELLINO, démissionnaire.  
19VE04939

## ACCOMPLIR CONSULTING

SASU en cours de

transformation en SARLU

au capital de 1 000 euros

Siège social : 73 route de l'océan 33480 SAINTE-HELENE  
818 072 092 RCS BORDEAUX

Par décision du 27/06/2019, l'associé unique a décidé la transformation de la SASU en SARLU à compter de ce jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination, l'objet, le siège, la durée et les dates d'ouverture et de clôture de l'exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 100 parts sociales de 10 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de SASU, la Société était dirigée par :

Président : Cédric MARTIN demeurant 73 rue de l'Océan 33480 SAINTE HELENE

Sous sa nouvelle forme de SARLU, la Société est gérée par Cédric MARTIN, associé unique. POUR AVIS  
19VE04958



208, Quai de Paludate

33800 Bordeaux

Tél. 05 56 81 81 30 - Fax : 05 56 52 44 53

## AUGMENTATION DE CAPITAL ET CHANGEMENT DE DIRIGEANT

Le 24 juillet 2019, l'associé unique de la société **Immoloc Nouvelle Aquitaine**, SAS au capital de 719 000 €, sis 2 Impasses des Mûriers, Bâtiment Premium 33700 Mérignac, RCS Bordeaux n° 852 449 792 a : augmenté le capital par apport en numéraire de 329 740 € et par apport en nature d'un montant de 388 260 € le portant de 1 000 € à 719 000 € divisés en 71 900 actions d'une valeur nominale de 10 € et modifié corrélativement les statuts ; constaté la démission de Brice Descudet de ses fonctions de président à compter de cette date, nommé en remplacement, Franck Cahuzac, né le 11 octobre 1970 à Bordeaux demeurant 23 avenue Léon Blum 33700 Mérignac.  
19VE04949



CABINET

Lexia

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Cabinet LEXIA

Société d'avocats

36-38 rue de Belfort

33077 BORDEAUX Cedex

Tél. : 05.56.99.52.50

cabinetlexia@cabinetlexia.com

## SICA MARAICHÈRE BORDELAISE

Société anonyme coopérative à capital variable

Siège social : 44 Rue du  
19 mars 1962 - 33320 EYSINES  
464 202 589 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une délibération en date du 28 août 2019, l'assemblée générale mixte des actionnaires a :

- Pris acte de la démission de Madame Florence GIRARD de ses fonctions d'administrateur à effet du 11 juillet 2019 et décidé de ne pas procéder à son remplacement,

- Renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Alain GARNAUD pour une durée de 3 années expirant lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

- Remplacé Monsieur Bernard SARREAU, administrateur démissionnaire d'office, par Madame Annie SARREAU pour la durée restant à courir de son mandat.

Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis  
19VE04986

**DOMINIQUE LEGRAND CONSEIL SAS**  
au capital social de 1 000 €  
Siège social 54 rue de Buzenval  
75020 PARIS SIREN 809 962 467  
R.C.S. PARIS

Le 1er juillet 2019, par assemblée générale extraordinaire de cette société ayant pour Président Mr Dominique LEGRAND demeurant 113 avenue de l'Herbe 33950 LEGE Cap Ferret a décidé

- de transférer le siège social au 113 avenue de l'Herbe 33950 LEGE Cap Ferret. En conséquence elle sera immatriculée au RCS de BORDEAUX.

- de modifier l'objet social par adjonction de l'activité de convoyage, entretien, gardiennage, mise à l'eau de bateaux de plaisance.

Pour avis.  
19VE04920

**LE DIX-SEPT**  
Société civile immobilière  
Au capital de 1.000 €  
Siège social 20 allée de Tourny  
33490 SAINT MACAIRE  
R.C.S. BORDEAUX 821 615 853

## DÉMISSION DE GÉRANT

Suivant assemblée générale en date du 02 août 2019, les associés ont pris acte de la démission de M. JOSEPH ADOLPHE de sa qualité de gérant suite à la cession de parts reçue par Maître PERROMAT, notaire à LANGON (33210) le 18 mai 2018. Mlle SERRES Stéphanie demeurant 20 allée de Tourny 33490 SAINT MACAIRE reste seule gérante associée de ladite société. Formalités au RCS BORDEAUX.

Pour insertion, le gérant  
19VE04961

**SCI COCO 267**  
Société civile immobilière  
au capital de 88 000 €  
Siège social : 267 rue Turenne  
33000 Bordeaux  
RCS de Bordeaux 801 308 909

### MODIFICATION DES DIRIGEANTS, DE LA DÉNOMINATION SOCIALE, DU SIÈGE SOCIAL

Par délibération en date du 01/08/2019, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'agréer le projet de cession de parts entre M. CAUMONT Philippe et Mme BARITEAU Sophie au profit de M. ROULY Lucien et Mme DIAGORAS Marine. Suite à la démission des anciens cogérants, M. ROULY Lucien est nommé gérant. L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence. Aussi il a été décidé en assemblée générale extraordinaire du 25/08/2019 la modification de la dénomination sociale en SCI ROULY IMMO 33 et du siège social au 12 rue de la Ferme Expérimentale 33600 Pessac. Les associés ont également fixé la valeur nominale à 1 € au lieu de 100 € et porter le nombre de parts sociales à 88 000 contre 880. Les articles 3, 4 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence Mention sera faite au RCS de Bordeaux.

Pour avis  
19VE05002

  
CABINET  
**Lexia**  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS  
Cabinet LEXIA  
Société d'avocats  
36-38 rue de Belfort  
33077 BORDEAUX Cedex  
Tél. : 05.56.99.52.50  
cabinetlexia@cabinetlexia.com

**SMB-FL**  
Société par actions simplifiée  
à associé unique  
au capital de 37 000 euros  
Siège social : 44 Rue du 19  
mars 1962 - 33320 EYSINES  
494 960 552 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 28 août 2019, l'associé unique a pris acte de la démission de Monsieur Christian Girard de son mandat de membre du Comité de Direction à effet du 11 juillet 2019 et n'a pas procédé à son remplacement.

Mention sera faite au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX

Pour avis  
19VE04984

**FINANCIERE MERMOZ**  
Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 220.000 €  
Siège : 20 Impasse Saint Amand Lot 7- 33200 BORDEAUX  
808589048 RCS de BORDEAUX

Par décision de l'AGM du 28/06/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 14 Rue Gabriel LEGLISE 33200 BORDEAUX. Mention au RCS de BORDEAUX.  
19VE04928

  
20 rue de la Cabeyre  
33240 St André de Cubzac  
05 57 94 06 06  
www.gbauditconseil.com

**THIERRY BERGEON**  
EMBOUEILLAGE  
Société Anonyme  
au capital de 203 680 euros  
Siège social : 41-43 rue des  
Dagueys 33500 LIBOURNE  
351 787 692 RCS LIBOURNE

### CHANGEMENT D'ADMINISTRATEUR ET DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes d'une délibération en date du 11 juin 2019, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :

- la SA VERALLIA FRANCE, Place des Corolles, Esplanade Nord, tour Carpe Diem 92 400 COURBEVOIE en qualité d'administrateur de la Société, représentée par M. Olivier ROUSSEAU, en remplacement de Monsieur Gabriel GENDREAU, non renouvelé, pour une période de six ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

- La SA BM&A, domicilié 11 rue de Laborde 75 008 PARIS, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2024.

Pour avis  
Le Conseil d'Administration  
19VE04995

**SAMASTHITI**  
SARL au capital de 5 000 €  
Siège social : 16 Rue Grateloup  
33800 BORDEAUX  
535 046 395 RCS BORDEAUX

### CLÔTURE DE LIQUIDATION AMIABLE

Par décision du 13/10/2014, l'assemblée générale a approuvé le compte définitif de liquidation amiable, déchargé de son mandat le liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation amiable à compter du 02/09/2019.

Les comptes de liquidation amiable seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de BORDEAUX.  
19VE04999

**HALTAE**  
Société par Actions Simplifiée  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : 120/126 Quai de  
Bacalan 33000 BORDEAUX  
842 983 918 R.C.S. BORDEAUX

Par décision en date du 28 juin 2019, l'associé unique, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Pour avis  
19VE04971

**EURL LA MARQUISETTE**  
E.U.R.L. au capital de 7 500 €  
Siège social : 6 Rue  
Jean Jacques Rousseau  
33340 LESPARRÉ-MEDOC  
R.C.S : 444 221 394

Aux termes d'une délibération en date du 31 juillet 2019 l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis, La Gérance.  
19VE04968

### AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil. Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 janvier 2019,

Madame **Ginette Géranie VANLIN**, en son vivant retraitée, demeurant à POMPIGNAC (33370) 10 avenue de la Plaine, née à BORDEAUX (33000), le 11 janvier 1927, veuve de Monsieur André ROBERT et non remariée, non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à SALLE-BOEUF (33370) (FRANCE), le 21 juin 2019. A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Marie-Laure BETBEDER, Notaire à GENISSAC (Gironde), 40 rue de majesté, le 22 août 2019, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Marie-Laure BETBEDER, notaire à GENISSAC 40 rue de Majesté 3340 GENISSAC, référence CRPCEN : 33112, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de BORDEAUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.  
19VE04937

RECTIFICATIF à l'annonce n° 19VE03434 parue dans la Vie Economique du Sud-Ouest, le 19/06/2019 concernant la société JUBEAE, lire Marina de Talaris en lieu et place de Marina de Tamaris.  
19VE04923

### RECTIFICATIF / ADDITIF

Rectificatif aux termes de l'annonce n° 19VE04553 parue le 07/08/19 contenant l'avis de constitution de la Société CAMASS SASU, il a été commis une erreur dans ses caractéristiques. La société n'a pas de sigle mais un nom commercial dénommé "MAISON FREDON".

Avis de rectificatif.  
19VE05000

## VENTE AU TRIBUNAL

Maître Olivier BOURU Avocat au barreau de Bordeaux 4 rue Porte Basse 33000 Bordeaux.

Tel : 05 64 12 05 05 - Fax : 05 64 12 05 06  
Email : cabinet@bg3as-avocats.com

VENTE AUX ENCHERES SUR SURENCHERE

Au T.G.I. de Bordeaux, 30 rue des Frères Bonie

MAISON D'HABITATION 1 allée de Béarn - 33510 Andernos

MISE À PRIX : 221 100 €

LE 17 OCTOBRE 2019 À 15 H

DESIGNATION : cadastre : section CD numéro 197 pour 08a 84ca

IMPORTANT : Cahier des conditions de la vente consultable au greffe du juge de l'exécution ou au cabinet d'avocats poursuivant la vente, qui, comme tous les avocats inscrits au Barreau de Bordeaux pourra porter les enchères.

RG : 19/00032  
930921-1

### ÉTAT DE PASSIF SALARIAL

Conformément aux articles L625-1 et suivants R.625-3 et suivants du Code du Commerce, l'ensemble des créances salariales résultant d'un contrat de travail a été déposé au Greffe par SELARL HIROU Mandataires Judiciaires :

Dossier N°	NOM DE L'AFFAIRE - ADRESSE	date / jugt RJ / LJ / CO
<b>TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE</b>		
33686	<b>SARL ISF TRAVAUX &amp; COMPAGNIE</b> 8 A route de Creon Videau 33750 Baron	LJS 27-05-19
33685	<b>SAS DTHN TAXI</b> 5 route de Caussette 33350 Saint-Pey-De-Castets	LJ 27-05-19
33728	<b>SARL ALEX'PECHE ESPACE 81</b> 81 avenue du Général De Gaulle 33500 Libourne	LJS 24-06-19
32366	<b>SARL LA BOULANGE</b> 5 place de la Fraternité 33230 Saint-Medard-De-Guizieres	RJ 28-05-18 LJ 29-04-19
33435	<b>SAS CDJ</b> 8 avenue de l'Europe 33230 Bayas	LJS 11-03-19
33639	<b>SAS C2M 33</b> ZA de Cotet 33620 Saint Mariens	LJS 29-04-19
33684	<b>SARL BELROSE</b> 80 avenue de la Résistance 33220 Pineuilh	LJS 27-05-19
33341	<b>SARL L AME DES VINS</b> 73 cours Tourny 33500 Libourne	LJ 11-02-19
31692	<b>SARL LA PANETIERE</b> 9 avenue de l'Europe 33230 Les Peintures	RJ 10-07-17 LJ 18-12-17

Informe que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au Tribunal de Commerce de Libourne, 36 rue Victor HUGO et rappelle que le délai de forclusion prévu à l'Article L625-1 et suivants et R.625-3 et suivants du Code de Commerce court à compter de la présente publicité. Le salarié dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur un relevé peut saisir, à peine de forclusion, le Conseil des Prud'hommes dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité.

Louis et Laurent HIROU  
930929

## 33. GIRONDE - 40. LANDES

### RELEVÉ DE CRÉANCES SALARIALES

RECTIFICATIF À L'ANNONCE 930920 PARUE LE 28-08-2019

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Grefre N°	NOM DE L'AFFAIRE - ADRESSE	Date / Jugt
<b>TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT DE MARSAN REDRESSEMENT JUDICIAIRE</b>		
2019001705	<b>LA PETITE MOULETE</b> 1 Rue du Gl Lasserre - 40000 MONT DE MARSAN	28/06/2019
<b>TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE</b>		
17/07696	<b>DAGORNE FREDERIC</b> 15 route de Grand Champ - 33670 SAINT LEON	16/02/2018
19/006	<b>GFA VIGNOBLES HELLYAR</b> Lieu dit Civrac - 33710 LANSAC	04/01/2019
<b>TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIBOURNE LIQUIDATION JUDICIAIRE</b>		
2019000536	<b>ARCHAMBEAU JEAN CHRISTOPHE</b> 4B le Montil - 33390 BERSON	11/02/2019

930925

## 40. LANDES



### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Eric LAMOTHE, notaire à BERGERAC le 28.08.2019, il a été institué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière

DENOMINATION : **SCI Terres&Bro**

SIÈGE SOCIAL : chez Monsieur GAULTIER Pierre 165 Chemin de Lagrange Lieudit Roumaout 40990 HERM,

OBJET : exercice du droit de propriété sur son patrimoine

DURÉE : 50 années à compter de son immatriculation au RCS

CAPITAL : 200 € (apports en numéraire)

GERANCE : Monsieur Pierre GAULTIER

CESSION DES PARTS : libre entre associés, agrément dans tous les autres cas

IMMATRICULATION : au registre du commerce et des sociétés de DAX

Pour avis, Me LAMOTHE  
19VE04957

### LE 40

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 8 000 €**  
Siège social : 1168 avenue de la république Lotissement 1  
40600 BISCARROSSE  
RCS MONT DE MARSAN  
789 141 934

### AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 15 juin 2019, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

FORME : société par actions simplifiée  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément des cessions d'actions à des tiers par les actionnaires.

NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION :

Président : Johnny CARLIER, demeurant à BISCARROSSE (Landes) 457 Rue Claude Monnet,

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de MONT DE MARSAN.

Pour avis, le représentant légal.  
19VE04979

**ENERGECO 40**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 1 000 euros**  
**Siège social :**  
**1 Place des ORMES**  
**40200 MIMIZAN**  
**RCS MONT DE MARSAN**  
**823 808 449**

### MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 09 août 2019 :

Le capital social a été augmenté de 9 000 euros pour être porté à 10 000 euros par incorporation de réserves.

L'article «Capital social» des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Capital 1 000 euros

Nouvelle mention : Capital 10 000 euros

Mention sera faite au RCS de MONT DE MARSAN  
19VE04921

## RELEVÉ DE CRÉANCES SALARIALES

RECTIFICATIF À L'ANNONCE 930890 PARUE LE 21-08-2019

Il fallait lire Redressement Judiciaire en lieu et place de Liquidation Judiciaire.

Conformément aux dispositions des articles L. 625-1 & R. 625-1 du Code de commerce, la SELARL EKIP, Mandataire Judiciaire des affaires suivantes :

Grefre N°	NOM DE L'AFFAIRE - ADRESSE	Date / Jugt
<b>TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT DE MARSAN REDRESSEMENT JUDICIAIRE</b>		
2018 001820	<b>SARL BALTAZAR MEDIA</b> 1 Allée Verdi Bd Lacaze - 40000 Mont-de-Marsan	12-10-2018
2018 002144	<b>SARL TUNERSHOP</b> 3118 Av de Bordeaux - 40800 Aire Sur Adour	30-11-2018
2017 001410	<b>SARL LOSSE A MOELLE</b> Au Bourg - 40240 Losse	12-05-2017
2018 001522	<b>SARL AUBERGE LANDAISE</b> 51 Pt Pierre Dourthe 40210 Lue	14-09-2018
2018 001896	<b>SARL ETF</b> 150 Rue des Puisatiers - 40600 Biscarrosse	09-11-2018
2018 002247	<b>SARL GALLEIC Marc</b> 1035 Rte de Sabres - 40420 Labrit	18-01-2019
2018 002159	<b>SARL AGENCE GRAPHICS</b> 242 Av G.n Clémenceau - 40000 Mont-de-Marsan	14-12-2018
2019 000113	<b>SASU CHO MORCENX</b> ZA de Cantegrit - 40110 Morcenx	25-01-2019
2019 000111	<b>SAS INERTAM</b> ZA de Cantegrit - 40100 Morcenx	25-01-2019
2019 000112	<b>SASU CHOPEX</b> ZA de Cantegrit - 40100 Morcenx	25-01-2019

930924

## 47. LOT-ET-GARONNE



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

**ETIC**

Agén : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
Biarritz : 05 59 41 94 33  
contact@avocats-etic.com



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS**

**ETIC**

Agén : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
Biarritz : 05 59 41 94 33  
contact@avocats-etic.com

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AGEN du 28 Août 2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **ALCA IMMO 1**  
Siège social : 38 Boulevard Scaliger  
47000 AGEN

Capital social : 1 000 euros

Durée : 99 ans

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société,

Clauses relatives aux cessions de parts : Les cessions entre associés sont libres. Dans les autres cas, elles sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés représentant plus de deux tiers du capital social.

Gerance : Monsieur Alexandre BRANDOLIN et Madame Clémence BRANDOLIN demeurant ensemble 38 Boulevard Scaliger 47000 AGEN

La Société sera immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis, La Gerance  
19VE04967

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT JEAN DE THURAC du 28 août 2019, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **SCI EVALI**  
Siège social : 2115 Route de la Crête, "Rochers de Montels" 47270 ST JEAN DE THURAC

Objet social : l'acquisition, l'administration et l'exploitation de tous biens et droits immobiliers, et généralement la réalisation de toutes opérations immobilières pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'ou des immeubles devenus inutiles à la Société

Durée de la Société : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gerance : - Monsieur Alain AMBLARD, demeurant 13 Rue Castéra 47000 AGEN, - Madame Evelyne ROUCHY, demeurant 2115 Route de la Crête, "Rochers de Montels" 47270 ST JEAN DE THURAC.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis, La Gerance  
19VE04952

www.vie-economique.com





JURI-LAWYERS  
CONSULTANTS  
Société d'Avocats  
Interbarreaux  
52 rue du Docteur Courret  
47200 MARMANDE  
05-53-76-06-06

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Villeneuve sur Lot du 27/08/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée  
Dénomination : **BOUKHARI**  
Siège : 14 rue Louis SUE 47300 Villeneuve sur Lot

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5 000 euros

Objet : - L'acquisition d'un ou plusieurs terrains à bâtir ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit ou desdits terrains ; - L'aménagement et la construction sur ce ou ces terrains, d'un ou plusieurs immeubles ; - La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions ; - La gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange apport ou autrement ; - L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives ; - Et généralement toutes opérations quelconques, mobilières, immobilières ou financières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. BOUKHARI Lamine demeurant 14 rue Louis SUE 47300 VILLENEUVE SUR LOT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

19VE04972



**SELARL ALPHA CONSEILS**  
Société d'avocats  
12B cours Washington  
47000 AGEN  
Tél : 03 53 779 778  
www.alpha-conseils-avocats.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date, à CANCON, du 29 août 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **HOLDING M2C**  
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée

Siège social : 3 Rue des Tramways 47290 CANCON

Objet social : l'activité de Société financière en général et notamment l'acquisition, la souscription, la gestion, et éventuellement la cession de tous types de participations dans des Sociétés exerçant dans tous domaines d'activités. Animation des sociétés membres de son groupe. Toutes prestations de services, opérations de conseils et d'études au profit des sociétés du groupe ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

Capital social : 1.000 euros

Gérance : Fabien DROUILLARD demeurant 513 Route de Favois 47300 BIAS

Immatriculation de la Société au R.C.S. d'AGEN.

Pour avis, la Gérance  
19VE04980

## AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous-seing privé en date du 28/08/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière  
Dénomination : **DELIA**  
Capital : 300 euros en numéraire, divisé en 300 parts sociales de 1 euro chacune  
Siège social : 4 IMPASSE MONTHERLANT 47200 MARMANDE

Objet social : La gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location de tous immeubles bâtis ou non bâtis, location avec stockage, self stockage, gardiennage, location de parkings, acquisition, construction de tout bien immobilier.

Durée : 99 ans  
Gérant :

Madame Marie BITTER demeurant au 4 IMPASSE MONTHERLANT 47200 MARMANDE

Madame Charlotte-Marie BITTER demeurant au 4 IMPASSE MONTHERLANT 47200 MARMANDE

Immatriculation : au RCS tenu au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

Agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Pour avis, la Gérance.  
19VE04963

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

- FORME : Société civile immobilière  
- DENOMINATION : **SCI JOHE**  
- SIEGE SOCIAL : Lieudit France 47430 CALONGES

- OBJET : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, et notamment d'un immeuble sis 8 Hameau de cocagne 81220 GUITALENS L'ALBAREDE

- DUREE : 99 années  
- CAPITAL : 1000 euros  
- APPORTS EN NUMERAIRE : 1 000 euros

- GERANCE : M. José GUASCH demeurant Lieudit France 47430 CALONGES

- CESSION DE PARTS :

- Les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant.

- Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

- IMMATRICULATION : au RCS de AGEN.  
19VE04948



## AVIS DE CONSTITUTION

Selon acte SSP en date à Saint Etienne de Villeréal du 22/08/2019, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **HOLDING MAX VERNET**. Siège social : « Bois obscur » 47210 ST ETIENNE DE VILLERÉAL. Objet : acquisition, souscription, détention, prise de participation, directes ou indirectes, dans toutes sociétés et entreprises et plus généralement toutes activités rentrant dans le cadre d'une société holding. Durée : 99 ans. Capital social : 5 000 €. Gérance : M Max VERNET demeurant "Bois Obscur" 47210 Saint Etienne de Villeréal. Immatriculation de la Société au RCS d'agen. Pour avis.  
19VE04926

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 août 2019 au PASSAGE D'AGEN ( 47520), il a été constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MARKETIZ**  
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée  
Capital social : 3 000 €

Siège social : Technopole Agropole - ZI LASSERRE 47310 ESTILLAC

Objet : Agence de communication, conseil en communication et marketing, relations presse et relations publiques, agence de publicité, création graphique et production audiovisuelle.

Durée : 99 ans à compter la date d'immatriculation de la société au RCS

Président de la société : VAN DE HEL Louka, demeurant 47 rue de la Marine 47520 LE PASSAGE

Directeurs généraux : - GRARE David demeurant 14 Hameau de Bérét 47310 AUBIAC. - Guillaume MEEUX demeurant Apt 11 Giasemon 22 Limassol 4043 LIMASSOL (CHYPRE)

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession d'actions au profit de tiers n'ayant pas la qualité d'associé doit être autorisée par la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote avec prise en compte des voix du cédant.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis  
19VE04983



**SELARL Pierre-Yves CHARLES** - Notaire 182 Avenue Michel Ricard 47520 LE PASSAGE D'AGEN

Il a été constitué une société par acte authentique reçu par Me Pierre-Yves CHARLES, Notaire à LE PASSAGE D'AGEN, en date du 29 août 2019, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : **MEDITSOL**

Forme : Société civile immobilière

Siège social : **SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS** (47310), lieudit "Pébaqué".

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, en France ou à l'étranger,

Durée de la société : 99 années

Capital social : **MILLE EUROS** (1.000,00 €).

Cession de parts et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Toutes autres cessions (y compris en cas d'apports au titre d'une fusion ou d'une scission) ne peuvent intervenir qu'avec l'agrément des associés se prononçant par décision extraordinaire.

Gérance : M. Bernard FABRE, demeurant à **SAINTE COLOMBE EN BRUILHOIS**, "Pébaqué"

La société sera immatriculée au R.C.S. d'AGEN.

Pour avis Me Pierre-Yves CHARLES  
19VE04990

POUR TOUTES  
VOS ANNONCES  
LÉGALES  
05 56 81 17 32

**DISTRIBRAX**  
Société par actions simplifiée  
Au capital de 10 000 euros  
Porté à la somme  
de 360 000 euros  
Siège social :  
16 La Croix Goyet  
35310 SAINT THURIAL  
Transféré au  
31 chemin de la Chapelle  
47310 BRAX  
RCS 841 381 775

## AUGMENTATION DE CAPITAL - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 18 avril 2019, les associés ont décidé :

1) d'augmenter le capital social d'une somme de 6 360 000 € et de le porter ainsi à 360 000 € par la création de 35 000 actions nouvelles (dont 34 200 actions ordinaires et 800 actions de préférence) de numéraire de 10 € de nominal chacune, libérées en totalité.

Par cette même décision, les associés ont constaté la réalisation de cette opération d'augmentation de capital, et ont, en conséquence, décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts.

Ancienne mention :

Capital social fixé à 10 000 euros, répartis en 1 000 actions de 10 euros de valeur nominale.

Nouvelle mention :

Capital social fixé à 360 000 euros, répartis en 36 000 actions de 10 euros de valeur nominale.

2) de transférer le siège social de la société du 16 La Croix - 35310 ST THURIAL au 31 chemin de la Chapelle - 47310 BRAX, à compter de ce jour.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 841 381 775 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS d'AGEN.

Président : **BEBAMECH, SARL** au capital de 120 000 €, dont le siège social est situé 31 chemin de la Chapelle - 47310 BRAX, RCS d'AGEN 802 064 659, représentée par Cyril MECHET, en sa qualité de Gérant.

Pour avis, Le Président.  
19VE04929



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC**  
Agen : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
Biarritz : 05 59 41 94 33  
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 28 août 2019, l'associé unique de la société **BATI SUR 47, SAS** au capital de 1 000 euros, immatriculée sous le numéro 852 301 613 RCS AGEN, a décidé de remplacer la dénomination sociale BATI SUR 47 par **BATI SUR A.L.** et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis, Le Président  
19VE04962

**SASP DIVERTISSEMENT**  
SAS à capital variable  
Siège social : ALLEE DE RIOLS  
47000 AGEN  
843 044 140 RCS AGEN

Le 28/07/2019, l'AGE a pris acte du départ du Membre du Comité de Direction, M. Sébastien ABELLA. Mention au RCS d'AGEN  
19VE04940



**Société d'Avocats**  
33, rue Raymond Poincaré  
33110 LE BOUSCAT  
05 56 02 89 90

**PODOLOGIE LOLYA**  
**Société Civile de Moyens au capital statutaire de 9 480 €**  
**Siège social : 5 avenue des Martyrs de la Résistance**  
**Centre Commercial**  
**47200 MARMANDE**  
**RCS AGEN 793 132 408**

### CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'une assemblée générale du 25 juin 2019, il a été décidé de nommer en qualité de cogérant M. Mickaël Sender, demeurant 2 Allée du Châtaignier 47200 Saint Pardoux du Breuil en remplacement de Mme Julie HELLEC, démissionnaire, à compter du 15 juillet 2019. L'article 15 des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis,  
19VE04988



**LEGIGARONNE**  
Avocats à la Cour  
Spécialistes en Droit des Sociétés en Droit Fiscal et Droit Social  
9 rue Pontarique 47000 Agen

**L'ATRE**  
**Société à responsabilité limitée au capital de 8 000 €**  
**Siège : Résidence du Centre**  
**47240 CASTELCULIER**  
**485 023 881 RCS AGEN**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 Août 2019, il ressort que :

La dénomination sociale actuelle a été modifiée en la remplaçant par celle de « THEOQUENTIN » à compter du même jour.

Le siège social a été transféré à 47550 BOE, 1 rue de Grésailles à compter du même jour.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
19VE04993



**CONSTRUCTIONS MECANQUES DU VILLENEUVOIS**  
**SAS au capital de 140 970 €**  
**Siège social : ZI La Barbière**  
**Route de Tournon**  
**47300 VILLENEUVE S/LOT**  
**317 080 281 RCS AGEN**

### AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'une décision unanime de la collectivité des associés en date du 30/07/2019, Mme Sandrine DUPUY, née MACABIAU-PEREZ, demeurant Lieu dit "Cambes - Peyrouille" 47300 PUJOLS, a été nommée en qualité de Directrice Générale, pour une durée illimitée à compter du 01/08/2019.

Pour avis, Le Président.  
19VE04982

**MILLE ET UNE SAVEURS**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 €**  
**Siège social Route de la Corniche 64122 Urrugne**  
**RCS Bayonne 751 292 301**

### CHANGEMENT DE PRESIDENCE TRANSFERT DE SIEGE MODIFICATION OBJET SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2019, l'associé unique de la société MILLE ET UNE SAVEURS pris acte de la démission de M. FEREZ Thierry de son mandat de Président et a nommé en remplacement à compter du même jour et pour une durée indéterminée, Madame TEYSSIER Céline née le 2 avril 1977 à Bordeaux, demeurant à 82 rue des Châtaigniers 40150 Angresse

Par décision du 30 août 2019, le siège social est transféré du 73 route de la corniche 64122 Urrugne au 65 Boulevard Gambetta 47200 Marmande. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Par décision du 30 août 2019, l'objet social a été modifié par adjonction en activités principales : Restauration sur place ou à emporter, bar avec une licence 4. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. La société sera immatriculée au RCS d'AGEN.

La Présidente  
19VE05001

**FINANCIERE CBO**  
**SARL AU CAPITAL DE 502 500 €**  
**SIÈGE SOCIAL : 6 ALLÉE LARROUMET ET LAGARDE, ZAC LAMOTHE MAGNAC 47550 BOE**  
**498 112 317 RCS AGEN**

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2019, l'Assemblée générale extraordinaire a décidé, ce à effet du 15/07/2019, de nommer en qualité de gérant, Monsieur Jérémy BARADA, demeurant 10 rue Fontaine des Lépreux, 32500 FLEURANCE, ce sans limitation de durée.

Sont désormais gérants de la société, Monsieur Sébastien DUPOND et Monsieur Jérémy BARADA.

L'article 29 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.  
19VE04930

**MINI LP 34**  
**SNC au capital de 1 000 Euros**  
**Siège social : Avenue de Fumel**  
**47300 VILLENEUVE-SUR-LOT**  
**805 098 670 RCS AGEN**

Aux termes de l'AGM en date du 19/12/2018, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant, Mr El Haj Dougui, demeurant 2 rue Troyon, 92310 SEVRES, et ce, à compter de cette date, en remplacement de Mr Antoine Ferreira Martins.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de AGEN.  
19VE04938



**SELARL ALPHA CONSEILS**  
Société d'avocats  
12B cours Washington  
47000 AGEN  
Tél. : 05.53.779.778  
www.alpha-conseils-avocats.fr

**FLEURETTE**  
**Société Civile**  
**au capital de 1 200 000 euros**  
**Siège social : Domaine de Cauze 47600 NERAC**  
**Transféré : 3 rue de l'Ecole 47600 NERAC**  
**445 289 614 R.C.S. AGEN**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13/08/2019, les associés ont :

- pris acte du décès de Françoise POPE, co-gérante, survenu le 24 mars 2010,

- nommé Isabelle POPE, demeurant 3 rue de l'Ecole 47600 NERAC, aux fonctions de co-gérante de la Société pour une durée indéterminée, à compter du 13/08/2019,

- décidé de transférer le siège social du « Domaine de Cauze 47600 NERAC » au « 3 rue de l'Ecole 47600 NERAC », à compter du 13/08/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance  
19VE04978

### CBO ACCESS

**SARL AU CAPITAL DE 10 000 €**

**SIÈGE SOCIAL : 6 ALLÉE LARROUMET ET LAGARDE, ZAC LAMOTHE MAGNAC**

**47550 BOE**

**825 407 794 RCS AGEN**

Aux termes d'une délibération en date du 15/07/2019, l'Assemblée générale ordinaire a pris acte de la démission de ses fonctions de gérant de Monsieur Jérémy BARADA, ce à effet du 15/07/2019.

Est désormais seul gérant de la société, Monsieur Sébastien DUPOND.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

Pour avis

19VE04941



**SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC**  
Agen : 05 53 480 800  
Bordeaux : 05 33 891 790  
Pau : 05 59 82 82 83  
Biarritz : 05 59 41 94 33  
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société MAZAT CH. ET FILS, Société par actions simplifiée au capital de 63 000 euros, ayant son siège social sis Lieu-dit RAULET, 47180 STE BAZEILLE, immatriculée sous le numéro 524 915 790 RCS AGEN en date du 13 juillet 2019, il résulte que Monsieur Christophe MAZAT, demeurant lieu-dit RAULET - Avenue Victor Hugo, 47180 STE BAZEILLE a été nommé en qualité de Directeur Général de la société.

Pour avis, Le Président  
19VE04919



**VOXEL**  
Société d'Avocats  
1 rue François Neveux  
ZAC de Trenque Bât. Atrium  
47550 Boé  
Tél : 05 53 47 50 00  
Fax : 05 53 47 49 00  
www.voxel-avocats.fr

**LE CRISTALY**  
**Société en Nom Collectif**  
**Au capital de 4.000 Euros**  
**Siège Social : ZAC AGEN SUD**  
**Angle de la rue de Cartou et de l'Avenue du Midi**  
**47000 AGEN**  
**478 547 573 R.C.S. AGEN**

### AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du procès-verbal en date du 30 juin 2019, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 juin 2019 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Nathalie ZOCCANTE demeurant 18 rue de Bezis - 47000 AGEN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé ZAC AGEN SUD - Angle de la rue de Cartou et de l'avenue du Midi - 47000 AGEN. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis. Le Liquidateur.

19VE04953

**EURL MON PTIT NID**  
**Société en liquidation**  
**au capital de 1.500 Euros**  
**Siège social : 52 Grand rue**  
**47700 CASTELJALOUX**  
**RCS AGEN 802 887 968**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2019, il résulte que : L'associé unique, après le rapport du Liquidateur, a : - approuvé les comptes de liquidation - donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ; - prononcé la clôture des opérations de liquidation en date du 30 juin 2019. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN. Mention sera faite au RCS d'AGEN. Pour avis.

19VE04927

**ERETS**  
**Société Civile Immobilière en liquidation**  
**au capital de 300 euros**  
**Siège social : « Le Bourg »**  
**47200 Saint Pardoux du Breuil**  
**488 129 404 R.C.S. AGEN**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date des 01/07, 04/07 et 16/08/2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au Liquidateur, Emmanuelle AUBAT née MATHIEU-LEROY, déchargé cette dernière de son mandat et constaté la clôture de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN, en annexe au R.C.S.

Pour avis, le Liquidateur  
19VE04931



**DCG**

**Société à responsabilité limitée  
au capital de 1 000 €  
Siège social : Lieu dit  
La Bergerie RN 113  
47200 Marmande  
810 320 002 RCS AGEN**

Aux termes AGE du 31/07/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

M. David COLLIGNON-GEERLINGS, demeurant Les Rivaillies 47350 Seyches, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé Lieu-dit La Bergerie, RN 113, 47200 Marmande. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

19VE05007

## SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE LA PRUNE DE DURAS

**Société Coopérative Agricole  
à capital variable Siège social :  
4444 Route de Duras  
47120 SAVIGNAC DE DURAS  
RCS AGEN 782 213 763  
(2002 D 197)  
Agréée sous le numéro 47-363**

## AVIS DE CONVOCATION

Les associés de notre Coopérative sont convoqués en Assemblée Générale MIXTE qui se tiendra à la Salle Polyvalente de SAVIGNAC DE DURAS, le **jeudi 26 septembre 2019 à 10 heures**.

Elle délibérera sur l'ordre du jour suivant :

- I – SOUS LA FORME ORDINAIRE :
- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 mars 2019 - Présentation des comptes et opérations dudit exercice ;
  - Rapports sur les comptes annuels et sur les conventions du Commissaire aux Comptes sur cet exercice ;
  - Approbation des comptes et opérations de l'exercice clos le 31 mars 2019
  - Approbation des conventions conclues entre la société et un ou des Administrateurs ;
  - Quitus aux Administrateurs de l'exécution de leur mission au cours dudit exercice ;
  - Affectation des résultats ;
  - Constatation de la variation du capital social ;
  - Renouvellement du mandat d'Administrateur délégué par l'« EARL DU GRAND LAC », représentée par M. Christian VIELLANAIS ;
  - Constatation du non renouvellement du mandat d'Administrateur délégué par l'« EARL MONDIN ERIC », représentée par M. Jean-Paul Eric MONDIN et décision de ne pas procéder à son remplacement ;
  - Constatation de la démission de M. Jean-Louis BARDINAUD, de ses fonctions d'Administrateur, et décision de ne pas procéder à son remplacement ;
  - Fixation du montant du budget alloué à la formation des Administrateurs ;
  - Fixation de l'allocation globale allouée aux Administrateurs ;
  - Ratification de la rédaction du règlement intérieur ;
  - Pouvoirs en vue des formalités.
- II – SOUS LA FORME EXTRAORDINAIRE :

- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté du 28 avril 2017 portant homologation des statuts types des sociétés coopératives agricoles ;

- Constatation du changement du libellé de l'adresse du siège social et modification corrélative de l'article « 6 » des statuts ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les Associés ont la faculté de prendre connaissance, au siège social, à partir du quinzième jour précédant cette Assemblée Générale Mixte, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions soumises à autorisation préalable, des comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2019, de la nouvelle rédaction du règlement intérieur, ainsi que du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Mixte avec, en annexe, le projet des statuts mis en conformité.

Pour le Conseil d'Administration,  
M. Rémy DUMON  
19VE04855

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Olivier AUGARDE Notaire à PUYMIROL (47270) 64 Rue Royale, le 23 Août 2019 enregistré au SPFE d'AGEN 1er, le 27/08/2019 Dossier 2019 00026114 Référence 4704P01 2019 N 00854,

La société dénommée **CHEZ RIPAILLES**, société par actions simplifiée, au capital de 2.000 €, dont le siège est à AGEN (47000) 33 Rue Voltaire, RCS AGEN n° 751.713.280

A vendu à la société dénommée **QUAI 47**, société par actions simplifiée, au capital de 20.000 €, dont le siège est à AGEN (47000) 33 Rue Voltaire, RCS AGEN n° 851.191.502

Un fonds de commerce de restaurant, fabrication vente de plats cuisinés à emporter exploité à AGEN (47000) 33 Rue Voltaire

Moyennant le prix de : 82.500 euros  
La date d'entrée en jouissance est fixée au 23 Août 2019

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Olivier AUGARDE, Notaire à PUYMIROL(47270) 64 Rue Royale, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour unique insertion  
Le Notaire,  
19VE04950

**SELARL ALPHA CONSEILS**  
Société d'avocats  
12B cours Washington  
47000 AGEN

Tél : 03 53 779 778  
Fax : 05 53 779 777

## CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé du 12 août 2019, enregistré au SPFE d'AGEN 1, le 14 août 2019, Dossier 2019 00025112, référence 4704P01 2019 A 02251, **Christophe JUDE**, demeurant 1153 Route des Moulins 47510 FOULAYRONNES, A CEDE à la Société **TRANSPORTS JUDE**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 5.000 euros, dont le siège social est 1153 Route des Moulins 47510 FOULAYRONNES, immatriculée au RCS d'AGEN sous le numéro 852 426 873,

LE FONDS DE COMMERCE de TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES, sis 1153 Route des Moulins 47510 FOULAYRONNES, moyennant le prix de 8.000 euros (éléments incorporels : 5.200 € et éléments corporels : 2.800 €).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 1er septembre 2019.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité, à l'adresse du fonds cédé, sis 1153 Route des Moulins 47510 FOULAYRONNES, et pour la correspondance, à la Société d'Avocats ALPHA CONSEILS, 12 B Cours Washington 47000 AGEN.

Pour avis  
19VE04977

## ANNONCES IMMOBILIÈRES

**fhb** Hélène Bourbouloux  
Jean-François Blanc  
Gaël Couturier  
Cécile Dür  
Nathalie Leboucher  
Sylvain Hustaix  
Benjamin Tamboise

**RECHERCHE  
DE PRENEURS OU  
D'INVESTISSEURS**

**ASPAJ**



**SAS FERMETURES  
HENRI PEYRICHOU**  
Spécialiste reconnu de la fabrication,  
la vente, et la pose de menuiseries en aluminium  
et PVC et de volets roulants depuis 1946

Redressement judiciaire du 31 juillet 2019

Etablissement situé : 130 rue Ambroise 1 - 40390 Saint-Andre-De-Seignanx

Chiffre d'affaires au 31/12/2018: 26 137 201 €

Effectif (à l'ouverture de la procédure) : 177 salariés

Surface de 24 000m<sup>2</sup> (dont 13 000 m<sup>2</sup> couverts), 4 lignes de production

**Date limite de dépôt des offres : Vendredi 27 septembre 2019 à 12 h**

Les tiers sont invités à remettre leur offre (conforme à l'article L. 642-2 du code de commerce) en 6 exemplaires (dont 1 non relié) à l'administrateur judiciaire. L'accès à une data room électronique sera autorisé après régularisation d'un **engagement de confidentialité et d'une présentation succincte du candidat à la reprise**.  
**Référence à rappeler impérativement : 7123**

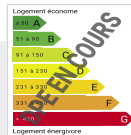
Les candidats intéressés sont invités à se manifester par télécopie ou e-mail auprès de :

**SELARL FHB – Maître Sylvain HUSTAIX, Administrateurs Judiciaires Associés**  
3 Rue Bernadou - 64100 Bayonne  
Fax : 05 24 84 87 40 Courriel : lea.demeaux@fhb.eu

## VENTE MAISON

**Clairsienne propriétaire**

Groupe ActionLogement



**BLAYE**  
Résidence Tarrega II  
Pavillon 1

Maison type 4 d'environ 92 m<sup>2</sup>  
comprenant entrée, cuisine, séjour,  
3 chambres et salle de bains.

**90 000 €**

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

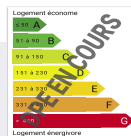
ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

**05 56 292 901** (coût d'un appel local)  
www.clairsienne-propretaire.fr

## VENTE MAISON

**Clairsienne propriétaire**

Groupe ActionLogement



**FLOIRAC**  
Résidence Le Clos des Poètes  
36 rue François Mauriac

Maison type 4 d'environ 89,08 m<sup>2</sup>  
comprenant entrée, cuisine, séjour,  
3 chambres et salle de bains.

**260 000 €**

VISITES SUR RENDEZ-VOUS

ESPACE DE VENTE : du lundi au vendredi 235 avenue Émile Counord 33300 Bordeaux

**05 56 292 901** (coût d'un appel local)  
www.clairsienne-propretaire.fr

Vos annonces IMMOBILIER, EMPLOI  
PUBLICITÉ COMMERCIALE

Hamida BETRICHE - 07 85 39 64 49

# RETRAITES

## VERS UN RÉGIME

# UNIVERSEL

**La réforme ambitieuse de créer un régime universel des retraites, identique pour toutes les catégories sociales ou professionnelles.**

**L**e rapport du Haut-commissaire à la réforme des retraites, Jean-Paul Delevoye, dessine l'architecture du futur régime de retraite qui sera soumis à concertation avant de faire l'objet d'un projet de loi au second trimestre 2020. La réforme vise à remplacer les 42 régimes de retraite existant actuellement par un régime universel dont les règles seraient identiques pour toutes les catégories sociales ou professionnelles (salariés, indépendants, fonctionnaires, régimes spéciaux, etc.). À revenus identiques, tous les assurés acquitteraient le même montant de cotisations leur garantissant des droits identiques à retraite. Le système devrait aussi permettre de mieux tenir compte des carrières difficiles, des périodes de chômage ou de maladie. Ce régime devrait s'aligner sur le régime actuel des salariés. Des règles spécifiques s'appliqueraient cependant aux indépendants et à certaines professions (journalistes, médecins, avocats, artistes, marins...). Le régime universel s'appliquerait à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'harmonisation technique des cotisations devant néanmoins être étalée sur une quinzaine d'années.

### SYSTÈME PAR POINTS

Les droits à retraite seraient calculés selon les nouvelles règles (système par points) à compter de 2025 et concerneraient donc, au plus tôt, les assurés nés à compter de 1963 et partant en retraite à l'âge légal de 62 ans à compter de 2025.

Les droits acquis avant le 1<sup>er</sup> janvier 2025 seraient garantis avec application des règles des régimes de retraite auxquels les assurés ont appartenu. Dans le futur régime universel de retraite, les cotisations des salariés seraient calculées aux mêmes taux et sur la même assiette, quel que soit le secteur professionnel, dans le privé ou le public. À un même revenu, correspondrait le même montant de cotisations et les mêmes droits à la retraite. La cotisation serait calculée au taux global de 28,12 % dans la limite de trois fois le plafond de la sécurité sociale (environ 120 000 euros par an), réparti à raison de 16,87 % pour l'employeur et de 11,25 % pour le salarié.

Cette cotisation se décomposerait en deux fractions :

- une fraction de 25,31 % (90 % de 28,12 %) à partir de laquelle les points de retraite seraient calculés,
- une fraction de 2,81 % (10 % de 28,12 %), destinée au financement de la solidarité du système de retraite et ne donnant droit à aucun point, comme c'est actuellement le cas pour la cotisation déplafonnée de 2,30 % du régime de base.

Au-delà de 120 000 euros, seule serait appliquée la cotisation de 2,81%, sur la totalité du salaire, sans plafonnement.

Les taux et le montant des cotisations sur les salaires seraient très proches du régime actuel.

**TAUX DES COTISATIONS RETRAITE DES SALARIÉS**

	EMPLOYEUR	SALARIÉ	TOTAL
--	-----------	---------	-------

**RÉGIME ACTUEL**

<b>Jusqu'à 40 000 €</b>	<b>16,67 %</b>	<b>11,45 %</b>	<b>28,12 %</b>
Régime de base	8,55 %	6,90 %	15,45 %
Régime de base (cotis. déplafonnée)	1,90 %	0,40 %	2,30 %
Régime complémentaire	4,72 %	3,15 %	7,87 %
CEG (contrib. d'équilibre général)	1,29 %	0,86 %	2,15 %
CET (contrib. d'équilibre technique)	0,21 %	0,14 %	0,35 %
<b>Entre 40 000 € et 320 000 €</b>	<b>16,68 %</b>	<b>10,26 %</b>	<b>26,94 %</b>
Régime de base (cotis. déplafonnée)	1,90 %	0,40 %	2,30 %
Régime complémentaire	12,95 %	8,64 %	21,59 %
CEG (contrib. d'équilibre général)	1,62 %	1,08 %	2,70 %
CET (contrib. d'équilibre technique)	0,21 %	0,14 %	0,35 %

**RÉGIME UNIVERSEL**

<b>Jusqu'à 120 000 €</b>	<b>16,87 %</b>	<b>11,25 %</b>	<b>28,12 %</b>
<b>Au-delà de 120 000 €</b>	<b>1,69 %</b>	<b>1,12 %</b>	<b>2,81 %</b>

**MONTANT DES COTISATIONS RETRAITE DES SALARIÉS (EN EUROS)**

SALAIRE BRUT	EMPLOYEUR	SALARIÉ	TOTAL
--------------	-----------	---------	-------

**40 000 €**

Régime actuel	6 668	4 586	11 254
Régime universel	6 748	4 500	11 248

**120 000 €**

Régime actuel	20 012	12 794	32 806
Régime universel	20 244	13 500	33 744



Le rapport Delevoye préconise de remplacer le système actuel de comptabilisation des droits à la retraite par un système de points. Actuellement, les droits à la retraite dans le régime général de la Sécurité Sociale dépendent de la durée de cotisation (170 trimestres pour une retraite à taux plein) et du revenu de référence (25 meilleures années).

Le nouveau système reposera sur le nombre de points acquis grâce aux cotisations, 10 euros cotisés donnant droit à un point. Pour le calcul de la pension, les points acquis tout au long de la carrière seraient convertis en pension à raison de 0,55 euro par année pendant toute la durée de la retraite.

Ainsi, pour un salarié rémunéré 1,5 fois le smic (2 280 euros brut par mois), les cotisations patronales et salariales pour sa retraite se chiffrent à 6 930 euros par an (2 280 x 25,31 % x 12), soit 693 points.

Au moment de sa retraite, à 62 ans, après une carrière de 43 ans, le salarié a accumulé 29 799 points (693 x 43). Ces points sont convertis en 16 389 euros de pension brute par an (soit 29 799 x 0,55 euros), soit 1 366 euros brut et 1 265 euros net par mois, ce qui représente un taux de remplacement net de 70 %.

Les nouvelles règles d'acquisition des droits à retraite s'appliqueraient à tous les assurés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025. Le nouveau mode de calcul des pensions entrerait en vigueur dès 2025.

Stéphane BOURSE  
Vincent ROUSSET